

Communiqué de presse

de l'Université de Strasbourg

10.10.2017

L'Université de Strasbourg lance le programme de réadaptation et d'intégration par l'activité physique adaptée destiné aux étudiants obèses

Mercredi 11 octobre 2017 (10h, Service universitaire de médecine préventive et promotion de la santé | SUMPS, 6 rue de Palerme, Strasbourg), **Mathieu Schneider, vice-président culture, sciences en société de l'Université de Strasbourg, et Daniel Lorthiois, président du Régime local d'assurance maladie d'Alsace Moselle, signeront la convention de ce programme en partenariat avec la Région Grand Est et l'Agence régionale de santé, dans le cadre des Investissements d'Avenir.**

Soucieuse du bien-être de ses étudiants, l'Université de Strasbourg propose depuis le mois de septembre, un dispositif complet pour l'amélioration de la santé et de la qualité de vie des étudiants obèses à l'université, mis en place par le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé | Sumps et le Service des sports | Suaps.

Ce programme vise à modifier durablement les comportements des participants. Durant trois à cinq cycles de sept semaines, la cinquantaine d'étudiants inscrits bénéficiera d'un accompagnement médical, alimentaire et d'un programme sportif. Issu d'une enquête réalisée par le Sumps, il est compatible avec leur emploi du temps avec des créneaux dédiés.

Une réadaptation à l'effort

Un programme sportif adapté est élaboré par la Faculté des sciences du sport et l'Institut universitaire de réadaptation Clémenceau | IURC. Tout au long de l'année universitaire, cinq séances par semaine sont proposées par le Service des sports de l'université. Six sorties en plein air et un week-end permettront de créer une cohésion de groupe et de motiver les participants à poursuivre leurs efforts.

Les activités sont gratuites pour les étudiants en dehors de l'inscription au Service des sports.

Les clés d'une alimentation saine et équilibrée

Une diététicienne effectue un suivi individuel et propose en partenariat avec le Crous de Strasbourg deux cycles de cinq ateliers culinaires. L'enjeu est de donner les clés de compréhension d'une alimentation

saine et équilibrée, compatible avec le mode de vie des étudiants. Ils apprendront ainsi à cuisiner avec un four à micro-ondes, en dépensant moins de 3 euros ou encore à préparer un apéritif équilibré.

Un suivi médical personnalisé

Le Sumps assure le suivi médical des élèves avec des consultations de médecine générale et du sport, un suivi psychologique et nutritionnel. Celles-ci sont programmées à des horaires compatibles avec leurs études et à proximité de leur lieu de vie.

Chiffres clés

Les partenaires du financement de ce programme :

- Investissements d'avenir : 16 480 €
- Régime local d'assurance maladie d'Alsace Moselle : 8 880 €
- Région Grand Est : 7 550€
- Agence régionale de Santé : 6350 €

Cette première édition donnera lieu à une évaluation selon l'effet sur la qualité de vie, l'activité physique quotidienne et la perte de poids des étudiants suivant ce programme. Le suivi sera réalisé par le Sumps et les résultats seront transmis aux partenaires en septembre 2018.

Ce programme répond à un appel à projet de prévention promotion de la santé, axe jeune initié par l'ARS en partenariat avec le Régime local d'assurance maladie, la Région Grand Est, la DRAAF et la DRDJSCS (direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale).

Le partenariat avec le Régime Local d'Assurance Maladie

Le Régime Local d'Assurance Maladie est d'abord connu pour sa compétence dans le remboursement des soins. Autonome et obligatoire, il est complémentaire au Régime Général et pour ses 2,2 millions de bénéficiaires, il assure un complément de remboursement à hauteur de 90 % pour les prestations ambulatoires et à hauteur de 100 % pour la couverture de l'hospitalisation.

Le Régime Local d'Assurance Maladie est aussi un acteur important dans le domaine de la prévention. Depuis 2000, il a déjà investi plus de 9 millions d'euros pour lutter contre deux pathologies graves qui touchent particulièrement l'Alsace et la Moselle : les cancers et les maladies cardiovasculaires.

Pourtant, les facteurs de risque de ces maladies sont connus et la plupart sont évitables ou modifiables. Par exemple, il est désormais établi qu'une demi-heure quotidienne d'activité physique modérée permet de gagner jusqu'à 14 années d'espérance de vie. L'activité physique divise aussi par deux les risques de maladies coronariennes. Elle augmente le bon cholestérol et bien évidemment elle permet de lutter contre le surpoids.

Le projet de prévention porté par le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (Sumps) va dans ce sens puisque l'objectif annoncé est la lutte contre le surpoids et la sédentarité au sein de la population étudiante.

Ce projet est d'autant plus important que la majorité des études épidémiologiques sur le surpoids en France pointe de manière alarmante la montée de l'obésité au sein de la population des 15-25 ans mais paradoxalement très peu d'actions de prévention sont menées auprès de cette population. Le Régime Local d'Assurance Maladie a donc souhaité soutenir financièrement cette action innovante qui va offrir aux étudiants une prise en charge adaptée et pluridisciplinaire (activité physique, alimentation équilibrée et soutien psychologique).

www.regime-local.fr

Le partenariat avec la Région Grand Est

La Région Grand Est développe une politique volontaire en matière de santé, rattachée à la Direction de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire.

Les enjeux de cette politique sont les suivants:

- porter une politique d'aménagement du territoire cohérente et complète, en y intégrant l'accès aux services de première nécessité dont la santé, et lutter ainsi contre les inégalités territoriales de santé,
- agir sur les déterminants de la santé (sociaux, environnementaux, comportementaux) et lutter ainsi contre les inégalités sociales de santé,
- et enfin porter une politique intégrée et transversale faisant le lien entre toutes les compétences régionales (aménagement du territoire, innovation, enseignement supérieur, développement économique, formation, jeunesse, environnement, sport).

La politique de santé de la Région Grand Est se fonde sur 5 règlements d'intervention :

- soutien aux actions de promotion et d'éducation à la santé,
- soutien aux Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP),
- aide incitative à la pratique en zones fragilisées des internes en médecine,
- soutien aux dynamiques territoriales de santé,
- soutien aux projets de télésanté/télémédecine.

Les enjeux de la politique régionale de santé intègrent les questions de prévention et d'éducation pour la santé, qui contribuent à réduire le recours aux soins. L'aide régionale concerne les actions de prévention primaire, c'est-à-dire tous les actes destinés à diminuer l'incidence d'une maladie dans une population, donc à réduire le risque d'apparition de nouveaux cas. Les actions proposées doivent donc s'inscrire dans une démarche d'information, d'éducation et de sensibilisation des publics ciblés.

L'intervention de la Région dans ce cadre est centrée sur les jeunes de 15 à 29 ans (1 million dans le Grand Est) et sur 3 thématiques :

- l'alimentation et en particulier le « bien manger » dans les cantines (environnements favorables à la santé)
- l'activité physique à des fins de santé
- la santé-environnement (dans le cadre de l'élaboration du Plan Régional Santé Environnement 3).

Le projet « Elaboration, suivi et évaluation d'un programme de réadaptation et d'intégration par l'activité physique et l'alimentation, adapté aux étudiants obèses » porté par le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé de l'Université de Strasbourg, s'inscrit parfaitement dans ces orientations. C'est pourquoi la Région Grand Est a voté une subvention de 7550 € en faveur de ce projet lors de la Commission Permanente du 13 juillet 2017.

<http://www.grandest.fr/>

Contact presse

Université de Strasbourg

Christine Guillot, attachée de presse

Tél. 03 68 85 14 36 / 06 80 52 01 82

christineguillot@unistra.fr